

Bella vita

Le magazine de Retraites Populaires

numéro 46_ décembre 2015

Dossier spécial

Les nouveaux paradigmes d'une société qui vieillit

Patrimoine

Le papier découpé: un art qui atteint des sommets

Le vécu de nos clients

Jean-François Rubin: comme un poisson dans l'eau

Bien vivre

Aidons nos futurs champions!





«La force économique du pays réside dans la tranche d'âge allant de 55 à 75 ans.»
A lire en pages 4-7



Des créations minutieuses, comme celle de Louis Saugy, enchantent le Musée du Pays-d'Enhaut.
A lire en pages 8-9

Sommaire

Editorial	3
Vieillesse: ne faisons pas fi de ce défi !	
Dossier spécial	4-7
Les nouveaux paradigmes d'une société qui vieillit	
Patrimoine	8-9
Le papier découpé: un art qui atteint des sommets	
Le vécu de nos clients	10-11
Jean-François Rubin: comme un poisson dans l'eau	
Finance	12
Suchy fait son show !	
Immobilier	13
Les concierges, ces personnalités bienveillantes	
Bien vivre	14-15
Aidons nos futurs champions !	
Nos actualités	16
Patricia Sallai: la belle amitié d'Amélie et Sandra	

Vos rendez-vous

- Spectacle «ROBOT»**
La Marive, Yverdon-les-Bains
6 janvier 2016
- Spectacle «Ma mère est un panda»**
Théâtre de Moudon
14 janvier 2016
- Festival International de Ballons**
Château d'Œx
23 au 31 janvier 2016
- Exposition «Danse avec les étoiles»**
Maison d'Ailleurs, Yverdon-les-Bains
20 février au 28 août 2016
- PâKÔMUZÉ**
Lausanne
2 avril au 17 avril 2016
- Spectacle «Le jeu de la vérité»**
Vevey
Théâtre des Trois-Quarts
14 et 15 avril 2016

Ouverture de nos bureaux en fin d'année
Notre réception à Lausanne et nos bureaux seront ouverts de 8 h à 16 h 30:
Lundi 21 décembre 2015
Mardi 22 décembre 2015
Mercredi 23 décembre 2015
Lundi 28 décembre 2015
Mardi 29 décembre 2015
Mercredi 30 décembre 2015

Vieillesse: ne faisons pas fi de ce défi!

page 3

A l'heure où la pyramide des âges modifie ses courbes avec une augmentation de la part des seniors et où nous pouvons nous réjouir de vivre une vieillesse toujours plus saine et dynamique, la même question, récurrente, vient hanter les esprits: parviendrons-nous à relever le défi du financement de la retraite, sachant qu'il y aura à l'avenir toujours moins d'actifs pour toujours plus de retraités? La résolution de cette équation nécessite des réformes et de nouvelles idées au niveau de notre système de prévoyance. C'est la raison pour laquelle Retraites Populaires s'engage activement dans ce débat afin d'être à la hauteur de ce défi. Suite au Forum de la prévoyance que nous avons organisé le 6 novembre dernier, nous vous proposons dans ce numéro un dossier spécial sur cette thématique du vieillissement de la population et des incidences de ce phénomène sur nos retraites.

Autre thématique qui nous tient tout particulièrement à cœur, la valorisation du patrimoine vaudois prend également une place importante dans cette édition, avec un article dévoilant le Prix du patrimoine vaudois décerné par Retraites Populaires cette année au Musée du Pays-d'Enhaut à Château-d'Œx. Vous aurez également l'occasion de vous informer dans ces pages sur nos activités en matière d'immobilier et de finance, ou encore sur les soutiens mis en place dans le canton pour les jeunes sportifs d'élite. Enfin, faites-vous plaisir en participant à nos traditionnelles offres en vous rendant sur notre site internet muni(e) du code affiché en page 2 ci-contre. Vous trouverez toutes les informations sur ces offres dans l'encart central de ce magazine. Bonne lecture!

«Retraites Populaires s'engage activement dans ce débat.»



Philippe Doffey
Directeur général

Nos formulaires disponibles sur internet

Simplifiez-vous la vie et gagnez du temps grâce à nos services en ligne. Dès à présent, vous pouvez télécharger nos différents formulaires par internet sous retraitespopulaires.ch/formulaires

Informations concernant les documents de fin d'année

Vous trouverez les informations utiles dès le 15 décembre 2015 sur notre site internet retraitespopulaires.ch/actualite



Les nouveaux paradigmes

page 4 d'une société qui vieillit

En 2015, les personnes qui fêtent en Suisse leur 65^e anniversaire sont plus nombreuses que celles qui célèbrent leurs 20 ans. Si ce vieillissement inéluctable de la population offre des opportunités, il va également demander des solutions en matière de financement pour une meilleure répartition des charges entre générations.

«La vieillesse bien comprise est l'âge de l'espérance», aimait à dire Victor Hugo. Une pensée que l'on ne saurait trop méditer en ces temps où la pyramide des âges est précisément en train de prendre des courbes propices aux seniors. Ce phénomène, par ailleurs commun aux pays industrialisés, n'est pas sans remettre en cause certains fondements même de nos sociétés. Il n'y pas si longtemps, ne disait-on pas volontiers: l'avenir, c'est les jeunes? Aujourd'hui, alors que chaque nouvelle génération est environ 30 % moins nombreuse que celle qui l'a vu naître, selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), force est d'apporter quelques bémols à ces sentences héritées du passé. D'autant que la force économique du pays réside dans la tranche d'âge allant de 55 à 75 ans, comme le démontre une étude de Philippe Wanner, professeur à l'Institut d'études démographiques de l'Université de Genève. En d'autres termes, le 3^e âge offre un potentiel dont on commence à comprendre toute l'importance. Ainsi que le relève Avenir Suisse, les jeunes retraités appartiennent aux principaux prestataires de services non-financiers. C'est notamment le groupe d'âge le plus engagé dans le bénévolat informel comprenant par exemple la garde des petits enfants ou les soins à apporter aux parents plus âgés, synonymes d'économies de plusieurs milliards par an. Quant au marché des seniors, il représentera assurément un segment économique en pleine expansion ces prochaines années.

Des projections préoccupantes

Si une telle réalité a été souvent occultée jusqu'ici, c'est que l'on se focalise généralement sur l'inéluctable vieillissement des populations et les contraintes qui lui sont liées. Non sans raison vu les perspectives qui se dessinent en Suisse. Trois phénomènes se conjuguent en effet pour rendre la situation préoccupante: le recul de la natalité, qui se caractérise actuellement par un taux de fécondité de 1,5 enfant par femme, la baisse de la mortalité, soit une espérance de vie de 81 ans chez les hommes et 85,2 ans chez les femmes, et l'arrivée progressive à l'âge de la retraite de générations nombreuses, à savoir les *baby boomers* nés durant les 30 glorieuses qui ont suivi la Seconde guerre mondiale. En résumé, on compte aujourd'hui 1 retraité pour 4 personnes en âge de travailler, un rapport qui était encore de 1 à 10 au début du 20^e siècle. Et la tendance n'est

pas prête à s'inverser. Selon les dernières projections de l'OFS, la population de plus de 64 ans va passer proportionnellement de 16 % en 2006 à 28 % en 2050. A cette date, il y aura 1 personne à la retraite pour 2 personnes en âge de travailler et les résidents de plus de 79 ans seront au nombre de 942'000 (12 % de la population) contre 346'000 en 2006 (5 %).

Les cigales et les fourmis

Jusqu'ici, le système des trois piliers mis en place dans le pays pour couvrir les besoins des 3^e et 4^e âges a très bien fonctionné. Entre l'AVS, basé sur le principe de répartition entre actifs et retraités, et la prévoyance professionnelle, fondée sur un régime

de capitalisation, les personnes qui cessent leur activité professionnelle devraient pouvoir assurer les 60 % de leur dernier revenu, le solde relevant de l'assurance privée sous forme d'épargne. Vu l'évolution démographique, si la pérennité du système n'est certes pas remise en question, des ajustements s'avèrent indispensables, comme le démontre d'ailleurs l'ouverture à Berne du «chantier» Prévoyance 2020. Cette réforme, qui doit permettre de maintenir le niveau des prestations de la prévoyance vieillesse, «vise à assurer un financement suffisant des 1^{er} et 2^e piliers et à rendre plus flexible le passage à la retraite», comme l'explique le Message du Conseil fédéral. Celle-ci intervient d'ailleurs à un moment où l'AVS enregistre son premier déficit depuis de nombreuses années (340 millions en 2014). Déficit destiné à se creuser à quelque 8 milliards par an à l'horizon 2030. Sans entrer dans une querelle de chiffres, il devient évident que l'AVS, ce contrat intergénérationnel considéré comme l'un des «acquis sociaux les plus importants de Suisse» voulant que les jeunes et les actifs financent les prestations des rentiers, nécessite urgemment quelques aménagements. Tout comme la prévoyance professionnelle dont il est question d'abaisser une nouvelle fois le taux de conversion, alors que l'espérance de vie ne cesse de gagner du terrain.

Dans ce contexte, c'est bien évidemment la question centrale du financement qui revient de manière récurrente. Une question qui n'est pas sans susciter épisodiquement des débats enflammés. Dernièrement, ce sont les rentiers qui ont l'outrecuidance de retirer l'entier de leur capital retraite qui étaient montrés du doigt. Pour paraphraser La Fontaine, on les comparait volontiers à la cigale de la fable, désireuse d'embarquer sur le premier bateau-croisière venu pour dilapider ses avoirs vieillesse une flûte de champagne à la main. Après tout, le «carpe diem» d'Horace, qui incite à goûter aux plaisirs de la vie tant qu'il en est encore temps, est un précepte digne de foi. Mais l'hiver venu, ces cigales se voient dans l'obligation de quémander l'aide de l'Etat sous forme de prestations complémentaires destinées aux personnes «qui ne disposent plus d'un revenu suffisant pour couvrir les dépenses reconnues que sont le loyer, les primes d'assurance maladie et les besoins vitaux», selon les termes de l'Office fédéral des assurances sociales. Face aux fourmis qui ont préféré la formule des rentes et voient leur fortune progressivement engloutie, non pas dans des voyages au long cours mais dans la couverture de l'EMS qui les abrite, d'aucuns sont déjà prêts à dénoncer l'injustice, même si de tels exemples n'ont que très peu de rapport avec la réalité.



L'assurance dépendance

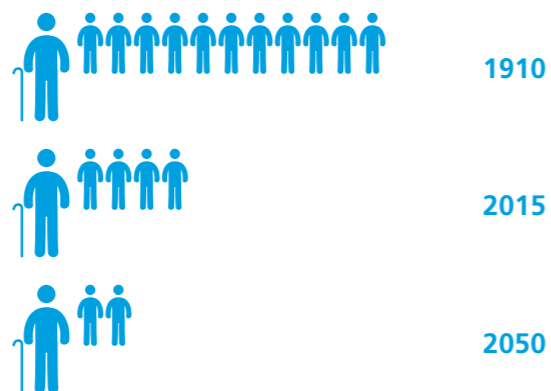
Si de telles assertions prêtent donc à caution, notamment en raison des retraits en capital destinés à financer l'achat d'une résidence principale ou à lancer sa propre entreprise, sans parler des bons gestionnaires de leur propre fortune, les chiffres concernant les prestations complémentaires, eux, ne mentent pas. Entre 2005 et 2013, ces dernières ont représenté dans les comptes de l'Etat un montant qui est passé de 3 à 4,5 milliards, le seuil des 300'000 bénéficiaires étant désormais franchi. Ce qui est vrai en ce qui concerne l'AVS, l'est donc également en ce qui concerne les prestations complémentaires qui écornent à leur tour le contrat intergénérationnel. En Suisse, la charge d'impôt incombe en effet pour environ trois quarts aux contribuables professionnellement actifs. Il est vrai que les prestations complémentaires viennent également en aide à une population croissante de bénéficiaires de l'assurance invalidité (AI); elles n'en restent pas moins fortement corrélées aux soins de dépendance, à savoir les soins domestiques et infirmiers prodigués quotidiennement, à domicile ou en institution, à des personnes en perte d'autonomie. Comme l'évoque Christophe Courbage, directeur de recherche sur la santé et le vieillissement de l'Association de Genève, «le financement des soins de dépendance pour les populations âgées est un enjeu économique et public d'importance majeure tant en Suisse qu'ailleurs dans le monde. En Suisse, une personne qui atteint l'âge de 65 ans a une probabilité de plus de 40 % d'avoir recours à des soins de dépendance dans le futur.»

Et Christophe Courbage de relever que «le futur poids financier à supporter en cas

de dépendance peut être catastrophique et ruiner nombre de personnes âgées et leur famille». Ce constat a déjà fait réagir plusieurs pays qui considèrent désormais le risque de dépendance comme une nouvelle branche de leur système d'assurance sociale, à l'instar de l'Allemagne, de l'Autriche ou du Japon. Des nouveaux produits ont ainsi été mis au point offrant par exemple une combinaison assurance dépendance et assurance vie qui fonctionnent sur une compensation des risques: les personnes en bonne santé avec une forte espérance de vie attirées par l'assurance vie contrebalancent les personnes en mauvaise santé avec une courte espérance de vie attirées par l'assurance dépendance.

Si rien de tel n'existe pour l'instant en Suisse, la réflexion pourtant existe, notamment au sein d'Avenir Suisse. «Le financement des soins aux personnes âgées est assuré aujourd'hui majoritairement par les caisses maladie et par l'Etat», expose

Nombre d'actifs pour un retraité:



Jérôme Cosandey, directeur de recherches au sein de l'organisation. «Deux sources de financement qui requièrent un transfert financier significatif des personnes actives vers celles qui nécessitent des soins. Cette redistribution est fortement mise sous pression en raison du vieillissement de la population». Pour Avenir Suisse, la solution passe par la constitution d'un capital-soins obligatoire et individuel dès 55 ans et jusqu'à l'âge moyen de l'entrée en EMS, soit actuellement 81 ans. Le cas échéant, le capital non utilisé pourra être transmis en héritage. Avantage du modèle: une responsabilité personnelle plus élevée pour le financement de la prévoyance vieillesse et un allègement de la charge pour la génération active.

En sachant que, dès 2017, le rapport de dépendance des personnes âgées va devenir plus élevé que celui des jeunes, un renversement de situation jamais observé en Suisse, le défi générationnel prend des contours de plus en plus précis.

page 7

Vos questions, nos réponses:

Yves-Marie Hostettler, sous-directeur, responsable du Service juridique, Retraites Populaires

Puis-je prendre toute ma retraite en capital ?

Le Règlement de votre institution de prévoyance fait foi pour connaître quelle part de votre avoir de vieillesse peut être prise sous forme de capital à la retraite et le délai pour en faire la demande. Selon la loi, vous pouvez prendre au moins 25 % de votre avoir de vieillesse minimum en capital. Votre institution de prévoyance peut étendre cette part et fixer un délai de préavis.

Que conseillez-vous ?

La décision dépend de la situation personnelle, du contexte familial et patrimonial, ainsi que des projets de retraite. La rente, c'est la sécurité. Elle garantit un revenu régulier à vie. En cas de décès, des prestations sont en principe versées au conjoint survivant et aux orphelins jusqu'à l'âge de 18 ans, ou 25 ans s'ils sont en formation. La personne qui choisit le versement d'un capital peut en disposer librement et en assume seule le risque de placement. Lors de son décès, le solde du capital reviendra aux héritiers, lesquels ne recevront pas de prestations de l'institution de prévoyance.

Quand faut-il se poser la question ?

Il est utile d'établir à 50 ans déjà un premier budget pour la retraite, en estimant les dépenses et les revenus à ce moment-là. Nous conseillons de prévoir un revenu minimum solide et garanti sur le long terme. A cet égard, la rente de retraite représente la meilleure solution.

Dites-nous

Pierre-Yves Maillard, président du Conseil d'Etat, chef du Département de la santé et de l'action sociale

Quel est le principal défi pour le canton de Vaud face au vieillissement de la population ?

Le vieillissement de la population est une opportunité magnifique, résultat de notre progrès social et économique. Ces vingt prochaines années, le nombre de personnes de plus de 80 ans va augmenter de 120 %. Or, avec l'âge, l'exposition aux maladies chroniques croît, entraînant un risque de dépendance fonctionnelle. D'ici 2030, on s'attend au doublement du nombre de personnes ayant besoin d'aide pour les activités quotidiennes. Dès lors, la question d'un nouveau produit d'assurance ou d'un pilier supplémentaire d'assurance sociale, voire d'un mélange des deux, devrait se poser aux acteurs de la prévoyance.



La hausse marquée des prestations complémentaires (PC) ces dernières années est-elle inquiétante ?

Dans le canton de Vaud, la hausse du nombre de bénéficiaires PC est en lien avec celle du nombre de rentiers (environ 16 %). Le système de l'AVS remplit sa mission égalitaire: plus de 80 % des rentiers touchent au moins le 80 % de la rente maximale. Pour le 2^e pilier, la situation est autre. De nos jours, les couples se séparent, les carrières professionnelles se rompent, synonymes d'interruptions de cotisations, notamment auprès des personnes en situation de précarité. Après la retraite, un tiers des hommes et plus de la moitié des femmes ne perçoivent aucune rente LPP. Et quand une rente est versée, dans la moitié des cas, elle n'atteint pas 2'000 francs.

Quelles voies faut-il explorer dans la réforme en cours du système de prévoyance ?

Au niveau fédéral, la réforme du 2^e pilier doit s'inspirer du principe de la solidarité de l'AVS. Les douloureuses adaptations de la prévoyance professionnelle pourraient ainsi être compensées via le renforcement des prestations du 1^{er} pilier, au moins pour les revenus les plus modestes.

Le système des PC doit être conservé. C'est un filet social essentiel. J'y vois une modification urgente: le relèvement des normes de loyers qui ne sont plus adaptées aux prix du marché. Enfin, les cantons peuvent aussi agir. Dans le canton de Vaud, les autorités cantonales ont joint un paquet social au projet de révision de la fiscalité des entreprises. Il y est notamment prévu qu'à partir de 2019, le poids des primes d'assurance maladie ne pourra pas dépasser le 10 % du revenu. Cette mesure viendra en particulier soulager les budgets de nombreuses personnes à la retraite.

Le papier découpé: un art qui

page 8 atteint des sommets

Le Prix du patrimoine vaudois 2015, consacré au Pays-d'Enhaut, a été attribué par Retraites Populaires au Musée du Pays-d'Enhaut de Château-d'Œx pour son projet de Centre suisse du papier découpé. Le deuxième prix est revenu au projet de fresque destinée à orner le passage sous-voies de la nouvelle gare de Château-d'Œx.



Prix du patrimoine vaudois 2015

Le premier Prix du patrimoine vaudois 2015, décerné par la Commission de sélection au Musée du Vieux Pays-d'Enhaut pour son projet de Centre suisse du papier découpé, est doté d'un montant de 100'000 francs. Le deuxième prix, doté d'un montant de 60'000 francs, a été quant à lui attribué à un projet artistique destiné à orner le passage sous-voies de la nouvelle gare de Château-d'Œx. Initié par l'Association du Pôle d'excursion Château-d'Œx – Pays-d'Enhaut, il est réalisé par l'artiste Franck Bouroullec sur une surface de 70 m². Sa peinture murale s'inspire de scènes de vie de la région, mariant histoire, culture, patrimoine et autres activités plus récentes.

Lorsqu'on évoque le Pays-d'Enhaut, les premières images qui viennent à l'esprit, outre les montagnes et les verts pâturages, sont celles d'un artisanat extraordinaire et d'un riche patrimoine culturel. Magnifiques chalets, subtils tavillons, délicates gravures sur bois ou chatoyantes poyas rivalisent de beauté et de typicité. Sans oublier la star incontestée de cette splendide région: le papier découpé. Reconnaisable dès le premier coup d'œil, il est pour ainsi dire l'ADN du Pays-d'Enhaut. Pas étonnant donc, dans ce contexte, que le Prix du patrimoine vaudois Retraites Populaires 2015 ait été consacré à ce vivier artisanal exceptionnel.

La mémoire d'une région

Lauréat de cette édition préalpine, le Musée du Pays-d'Enhaut de Château-d'Œx regroupe un condensé de cet artisanat. Fondé en 1922, il est devenu l'un des principaux musées d'art populaire de Suisse. Cette maison villageoise de la fin du XIX^e siècle se veut la mémoire d'une région longtemps isolée et le témoin d'un mode de vie aujourd'hui révolu. Ainsi, ce véritable petit trésor de patrimoine collectionne des objets qui ont accompagné les habitants du Pays-d'Enhaut dans leur vie de tous les jours, leur travail et leurs loisirs. Meubles peints ou sculptés, outils finement décorés, mais aussi armes, cloches ou encore matériel de ski du XIX^e siècle, tout est réuni ici pour plonger le visiteur dans l'univers historique de la région. Et pour pousser le réalisme encore plus loin, ces objets sont mis en valeur dans de très belles salles, dont beaucoup sont des reconstitutions de pièces de chalets où l'on retrouve l'ambiance des demeures d'autrefois.

Le mode de vie des agriculteurs et des artisans y est ainsi reconstitué grâce à une ancienne forge, une fromagerie d'alpage et une cuisine paysanne, avec un four à pain datant de 1665. De même, l'intérieur cosu des maisons de notables est recréé dans une salle à manger et une cuisine bourgeoises, munies d'un poêle à catelles et de fers à bricoles remontant à 1581. Outre ces objets du quotidien, le Musée du Pays-d'Enhaut joue un rôle artistique important avec l'exposition de nombreux dessins, gravures, aquarelles et photographies représentant la région.

Centre suisse du papier découpé

Mais ce qui fait plus que tout la valeur de ce musée d'exception, c'est son étonnante collection de papiers découpés. Plusieurs dizaines de chefs-d'œuvre des précurseurs de cet art tels Jean-Jacques Hauswirth, Louis Saugy ou Isaac Saugy, mais aussi d'artistes récents comme Monique Boillat et Anne Rosat peuvent ainsi être admirés. Devant ces créations minutieuses, on se croirait presque en présence de reliques sacrées, tant leur délicatesse et leur subtilité ont cette faculté de subjuguier le regard et l'esprit. Cette collection unique, le Musée du Pays-d'Enhaut compte aujourd'hui la valoriser en mettant sur pied le Centre suisse du papier découpé. Et c'est pour ce projet à haute valeur patrimoniale que Retraites Populaires lui a attribué le Prix du patrimoine vaudois 2015.

Pour créer cette nouvelle référence nationale en matière d'art du découpage, le musée s'est rapproché de l'Association suisse des amis du découpage sur papier (ASADP), qui était de son côté à la recherche d'un lieu pour exposer les quelque 800 ouvrages et 600 découpages contemporains en sa possession. Pour dynamiser la visite de ce centre, un projet scientifique et culturel est également en cours d'élaboration. La création d'une annexe de 260 m² est prévue sur deux niveaux, permettant d'accueillir la bibliothèque et la collection de l'ASADP ainsi que deux grandes salles d'exposition, dont une dotée d'un mur audiovisuel. Ce nouvel espace sera relié au bâtiment actuel du musée. La vocation du centre sera d'une part de donner toute sa place au papier découpé dans le paysage culturel, et d'autre part de documenter sur ce savoir-faire qui n'est pour l'heure enseigné dans aucune filière artistique. Une manière forte de valoriser un patrimoine intimement lié à l'identité vaudoise.

Emotion et féerie

Car le papier découpé nous dit beaucoup de choses sur notre histoire, notre culture et nos traditions. Tout comme l'horlogerie, il est un art de haute précision, qui requiert énormément de temps, de patience et de maîtrise. Et comme l'horlogerie, c'est dans des contrées isolées qu'il a pris racine, là où les habitants se plongeaient, les longues journées et soirées d'hiver, dans des

activités contemplatives, voire méditatives. Et même s'il est très fortement ancré dans la tradition de notre canton, c'est à plusieurs milliers de kilomètres qu'il faut aller chercher ses origines. Si l'on ne peut dire avec exactitude à quand remonte la technique du papier découpé, on peut affirmer qu'elle est pratiquée en Chine depuis plus de deux millénaires, les plus anciens exemplaires attestés remontant à la dynastie Han, qui régna sur le pays de 206 av. J.-C. à 220 ap. J.-C. La technique est ensuite probablement arrivée en Europe via la Perse et les Balkans, pour être attestée en Europe centrale dès 1600, où elle fut très pratiquée dans les couvents et les salons de bonnes familles. On parlait alors de *Spitzenbild* ou de canivet, le découpage étant réalisé littéralement à partir d'un canif. Et c'est au XIX^e siècle qu'elle est adoptée par les habitants du Pays-d'Enhaut qui voient en cette technique une belle occasion d'exprimer les sentiments liés à leur terre et à leurs traditions.

Célébré par une fresque

Une terre et des traditions que célèbre également un autre projet récompensé cette année par le Prix du patrimoine vaudois Retraites Populaires 2015. Pour la première fois, le jury a en effet décerné un deuxième prix, qui est revenu au projet de fresque qui habille désormais les murs du passage sous-voies de la nouvelle gare de Château-d'Œx. Cette fresque, réalisée par l'artiste Franck Bouroullec, artisan des fameuses fresques de Charlie Chaplin à Vevey, transforme les couloirs souterrains de la gare en véritable galerie d'art. Réalisée en partenariat avec le graphiste Cédric Gachet, elle raconte le Pays-d'Enhaut, ses symboles et ses personnalités, en reprenant les codes graphiques du papier découpé. Une belle manière de rendre hommage à toute une région et à son art emblématique.

Pour en savoir plus:

Musée du Pays-d'Enhaut:
musee-chateau-doex.ch

Association des amis du découpage sur papier:
scherenschnitt.ch



Bio express

Jean-François Rubin est né en 1960 et a passé son enfance entre Préverenges, Morges, Tolochenaz, Vufflens et Lully. Après sa scolarité à Préverenges et Morges, il étudie la biologie à l'Université de Lausanne où il obtient un bachelors, un master et un doctorat. Il effectue ensuite un brevet d'enseignement, puis se consacre à la recherche dans le domaine des poissons. Il bénéficie alors d'une bourse pour se rendre sur l'île suédoise de Gotland en mer Baltique pour y étudier les truites de mer. Il y retournera par la suite régulièrement sur une période de onze ans. Il a ensuite travaillé à la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (hepia), où il enseigne aujourd'hui. Il est aussi le directeur de la Maison de la Rivière, centre de recherche et de promotion de la nature et des cours d'eau, située à Tolochenaz, qui propose au public de se familiariser aux thématiques liées au monde de la rivière et de sa nature environnante. Jean-François Rubin est marié et père de trois filles.

Jean-François Rubin: comme page 11 un poisson dans l'eau

Directeur de la Maison de la Rivière et professeur à la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (hepia), Jean-François Rubin est une source intarissable quand il s'agit de promouvoir la nature. Rencontre avec un passionné.

Au premier contact avec Jean-François Rubin, on est tout de suite frappé par sa gentillesse et sa disponibilité. Même s'il doit s'absenter quelques minutes pour clore un colloque avec des étudiants, il revient vers nous encore plus souriant, heureux semble-t-il de partager sa passion de toujours: les cours d'eau et les poissons qui y vivent. Il faut dire que le lieu dans lequel il nous accueille s'y prête bien, puisqu'il s'agit de la Maison de la Rivière à Tolochenaz, dont il est l'initiateur et le directeur. Un lieu tout entier dédié à la recherche sur les cours d'eau et à la sauvegarde de la nature au sens large. Et l'histoire commence tôt...

Une rencontre déterminante

Tout petit déjà, Jean-François Rubin possédait plusieurs aquariums dans lesquels il aimait élever des poissons. D'expériences en observations, il comprend bien vite qu'une eau de qualité permet à ses poissons non seulement de survivre, mais également de se reproduire et d'évoluer dans un environnement sain. Cette découverte deviendra le *leitmotiv* de sa vie. Ses études en biologie terminées, il se rend compte, en grand enfant, que les lacs et les rivières constituent de très beaux aquariums dans lesquels il peut poursuivre ses recherches. Ce qui lui vaudra longtemps d'être considéré comme un extraterrestre, tant l'étude des poissons semble alors une idée saugrenue. Mais une personne saura l'écouter. Alors qu'il réalise son travail de diplôme sur

les ombles chevaliers du Léman, qui ont la fâcheuse habitude de se reproduire à plus de 100 mètres de profondeur, il rencontre Jacques Piccard, qui lui propose de monter à bord de son sous-marin F.-A.-Forel afin de pouvoir observer ces poissons pudiques. Pour Jean-François Rubin, cette rencontre est une révélation. Les deux hommes développeront par la suite une relation forte, sur le plan scientifique et surtout sur le plan humain, Jacques Piccard devenant pour lui une figure paternelle pendant les 25 années qui suivront. C'est grâce à ce père spirituel que Jean-François Rubin développera cette envie de faire comprendre au public la richesse de la nature, et de s'y consacrer pleinement. Quand il parle de Jacques Piccard, les anecdotes ne manquent pas. «Lorsque nous plongeons avec des journalistes à bord du F.-A.», raconte-t-il, «Jacques, toujours d'une grande modestie, leur expliquait qu'il n'était que le chauffeur de taxi et que c'était à moi qu'ils devaient s'adresser. C'est ainsi d'ailleurs que j'ai fait connaissance avec Nicolas Hulot». Jacques Piccard a légué le fameux sous-marin à La Maison de la Rivière, où il trône désormais.

Le projet de toute une vie

Une autre source d'inspiration pour Jean-François Rubin lui est venue de la mer Baltique, où il est parti à plusieurs reprises étudier les truites de mer. Là-bas, les pêcheurs scandinaves, qui n'ont pas un savoir scientifique mais une connaissance innée de

la nature, lui ont appris énormément sur les poissons et leur habitat naturel. Des connaissances que Jean-François Rubin met aujourd'hui en pratique, à la tête de la Maison de la Rivière, par des projets de renaturation des cours d'eau afin d'offrir aux poissons une eau de qualité leur permettant de revenir naturellement pondre et ainsi repeupler par eux-mêmes, sans intervention extérieure, les rivières de nos régions. Un projet sur le long terme, qui apporte une solution durable aux problèmes de pollution des rivières. Le projet de toute une vie consacrée à la promotion de la nature.

A cœur ouvert

Un rêve

Que la Maison de la Rivière devienne un centre de référence pour la sauvegarde de la nature.

Une rencontre

Jacques Piccard.

Un souvenir

Au bord d'une rivière suédoise, couché dans l'herbe avec ma fille à côté de moi en train de regarder la migration des oies sauvages.

Un conseil

Quel que soit le sujet d'étude, voir plus large et comprendre de façon pluridisciplinaire.

Un regret

Que tout le monde n'ait pas encore compris que la Maison de la Rivière est au service de tous.

Un message

Nature et culture sont deux notions indissociables.

Suchy fait son show!

page 12

La commune de Suchy s'est dotée d'un nouveau complexe, financé en partie par un prêt de Retraites Populaires. L'auberge communale et la grande salle qu'il abrite vont redonner aux Sécherons la possibilité de se rencontrer dans un lieu convivial et d'assister à de nombreux spectacles et événements.



La grande salle de Suchy lors de son inauguration le week-end du 25 au 27 septembre 2015.

Enfant du village, Didier Collet s'est présenté en 2010 aux élections municipales avec, comme objectif principal, d'aider à revitaliser les bâtiments communaux et redonner à Suchy une salle communale digne de ce nom, accompagnée d'une auberge et d'installations adéquates pour redynamiser la vie sociale de la commune. Elu, il a hérité du Service des bâtiments et c'est ainsi qu'il a pu intégrer et piloter le projet de la Municipalité concernant la réfection de l'ancienne grande salle (battoir transformé en 1968) en un bâtiment multifonctions abritant des salles de séminaire et de spectacle ainsi qu'un restaurant. Un beau projet dont avait grandement besoin la commune de Suchy qui, ces dernières années, ne bénéficiait d'aucun lieu de rencontre pour ses habitants depuis la fermeture du dernier de ses deux bistrotts en 2012.

Lieu de vie et de rencontres

C'est donc en connaisseur que Didier Collet, accompagné de la boursière communale Arlette Sunier, organise la visite des lieux. Des lieux flambant neufs et fraîchement inaugurés le week-end du 25 au 27 septembre avec, à la clé, un spectacle ayant attiré et enthousiasmé une très grande partie du village. Il faut dire qu'avec ces nouvelles infrastructures, Suchy s'est dotée d'un très bel écrin pour recevoir les séances du Conseil Général, mais aussi les associations intercommunales, les comités de sociétés et des événements en tous genres. Equipée d'une cuisine, d'un bar et dotée d'une installation acoustique optimale, la salle Jura est la star de ce complexe communal, avec ses 300 mètres carrés et ses 390 places assises (800 debout et 300 avec tables). De quoi voir se tenir de nombreux spectacles de chant, de théâtre, de fanfare ou encore des lotos, mariages, assemblées, banquets et repas de sociétés.

Au rez-de-chaussée, la nouvelle auberge communale joue pleinement son rôle de lieu de vie et de rencontres, « aux dimensions du village, c'est-à-dire pas trop grand et au style sobre, un endroit où l'on peut venir aussi bien en salopette de travail qu'en costard » note le syndic Cédric Pittet. Le restaurant, qui peut accueillir jusqu'à 60 personnes et bénéficie d'une belle et grande terrasse, propose des menus ainsi qu'un service de qualité. Adjacente au restaurant, une salle de séminaire double permet la tenue de séances, réunions ou cours de toutes sortes. Enfin, pour compléter l'offre, ce nouvel édifice communal propose également de tout nouveaux vestiaires pour les équipes de foot de Suchy. De quoi réjouir tout le village !

Les concierges, ces personnalités bienveillantes

page 13

Avec un parc immobilier sous gestion totalisant près de 12'700 logements, Retraites Populaires met un point d'honneur à offrir à ses locataires une gestion d'immeuble compétente et humaine. Un job taillé sur mesure pour nos 700 concierges.

La vie au sein d'un immeuble d'habitations est rythmée par d'innombrables défis quotidiens. Maintien de la propreté, gestion des déchets, réparations techniques, révisions en tous genres, gestion de conflits ou encore sensibilisation des locataires aux thématiques de développement durable, les tâches que remplit un concierge sont multiples et variées. Avec des immeubles toujours plus pointus en termes d'installations techniques, les compétences attendues pour cette fonction sont elles aussi toujours plus élevées. A cela s'ajoute le rôle social que joue depuis toujours le gardien d'immeuble, cette présence humaine indispensable qui donne un visage à une maison et offre une oreille attentive ou un bras réconfortant à ses occupants.

Une meilleure reconnaissance

Bref, le concierge est une personne indispensable à la vie d'un immeuble. Un rôle multifonctions qui n'est pas toujours facile à endosser, et que nous souhaitons valoriser en nous adaptant afin d'offrir aux concierges les meilleures conditions de travail possibles. En 2015, une évaluation a ainsi été effectuée par Retraites Populaires auprès de plusieurs gérances afin d'évaluer les conditions de travail des concierges sur le marché romand. Cette étude a permis de réunir les bonnes pratiques et définir les conditions cadres judicieuses pour maintenir et surtout assurer un avenir à cette profession. Les thèmes abordés par cette évaluation étaient: le contrat, le logement de fonction, le salaire et avantages sociaux, les assurances sociales ou encore la formation. Sur les 700 concierges employés par Retraites Populaires, plus d'une trentaine sont aujourd'hui des concierges professionnels, une tendance qui se développe et que nous encourageons.



François Sottas, concierge de Retraites Populaires. Illustration tirée du livre « Concierge... 35 ans de vie ! » de Gian Pozzy et Anthony Anex, publié par Menegalli SA.

Liens sociaux

Un autre aspect important mis en avant par Retraites Populaires est l'interaction et les liens sociaux tissés entre tous les acteurs de cette corporation. Nous tenons ainsi à organiser régulièrement des formations et des événements auxquels sont invités nos concierges afin qu'ils puissent se rencontrer, partager leurs expériences et se sentir faire partie d'un groupe qui reconnaît et apprécie leur travail. Retraites Populaires est également à l'écoute de leurs remarques et propositions aux différents problèmes rencontrés dans la gestion d'un immeuble. Veillant au maintien de l'harmonie entre locataires et au bien-être de ceux-ci dans un immeuble, le concierge joue un rôle primordial et indispensable, dont les connaissances et les expériences constituent un précieux atout. Il poursuit ainsi une mission de proximité fidèle aux valeurs humaines de Retraites Populaires.

Aidons nos futurs champions!

page 14

Pas facile, lorsqu'on est jeune, talentueux et passionné, de trouver les soutiens pour se lancer dans une carrière de sportif de haut niveau. C'est pourquoi des structures d'aide aux athlètes vaudois existent, comme la fondation Foot Avenir ou LS Academy, que soutient Retraites Populaires.



LS Academy, Foot Avenir et Team Vaud apportent aux jeunes talents du foot vaudois un encadrement propice à leur bon développement.

En Suisse, les pouvoirs publics mettent à disposition de la communauté et des clubs de nombreuses infrastructures sportives mais n'attribuent que peu d'aide directe aux sportifs d'élite, qui doivent dès lors compter sur les soutiens privés ou les fondations d'aide pour subvenir à leurs besoins d'athlètes et gagner ainsi leur vie en marge des compétitions. Plusieurs institutions vaudoises sont actives afin d'aider ces jeunes à relever ce défi. Mais aider un athlète ne veut pas uniquement dire *sponsoring* et l'on peut ainsi classer le champ d'action de ces institutions d'aide en trois catégories: la formation, le soutien et l'encadrement.

Former et soutenir financièrement

La formation, tout d'abord, consiste à recruter de jeunes talents et à leur offrir les infrastructures nécessaires à leur développement dans le sport concerné. Dans le canton de Vaud, les clubs professionnels jouent ce rôle. Ainsi pour le football, le FC Lausanne Sport a mis sur pied la LS Academy pour former ses futures stars, alors que pour le hockey sur glace, le Lausanne HC dispose du Lausanne 4 Clubs, qui réunit le Lausanne HC, le HC Prilly, le HC Renens et le Star Lausanne HC dans le but de donner les outils nécessaires au bon développement sportif et social des jeunes hockeyeurs vaudois.

La catégorie du soutien compte quelques fondations ou associations agissant à plusieurs niveaux pour aider les jeunes sportifs vaudois. C'est le cas du Fonds du sport vaudois, fondation qui finance différents projets d'aide aux sportifs d'élite dans le canton. Dans ce but, elle finance en partie la Fondation d'aide aux sportifs vaudois (FASV), qui attribue des bourses aux jeunes du canton âgés de 14 à 25 ans appartenant à un club vaudois et soutient financièrement l'attribution du Mérite sportif vaudois, manifestation qui récompense chaque année, au mois de décembre, les meilleurs sportifs du canton en leur attribuant des prix sous forme de soutien financier.

Encadrer: l'exemple de Foot Avenir

Mais fournir aux jeunes sportifs les soutiens financiers et logistiques nécessaires ne sert pour ainsi dire à rien, si ces derniers ne sont pas suivis et encadrés de manière responsable afin de les accompagner dans cette aventure parfois houleuse, semée d'embûches et de doutes. Différents acteurs sont actifs dans le canton pour assurer cette tâche d'encadrement. Le Centre Sport-Etudes Lausanne (CSEL), par exemple, a été créé sur initiative de

la Ville de Lausanne, afin d'accueillir les jeunes de 15 à 20 ans se dirigeant vers une carrière sportive de haut niveau et de les aider à gérer leur cursus de sport-études, alliant cours au gymnase et entraînements dans leur club.

La fondation Foot Avenir, quant à elle, a pour but de garantir l'encadrement des jeunes talents du foot vaudois et d'accompagner leur développement, sportif et professionnel, afin d'assurer dans les meilleures conditions la relève des clubs vaudois présents dans le championnat suisse. Dans ce but, Foot Avenir recherche les fonds nécessaires pour financer son organe sur le terrain, l'Association Team Vaud. Dirigée par l'ancien international Marc Hottiger, Team Vaud met à disposition des jeunes footballeurs de 13 à 21 ans les compétences en matière d'entraînement, d'éducation physique, de formation tactique et de diététique dont ils ont besoin. Pour ce faire, elle collabore avec le Centre Sport-Etudes Lausanne. Elle veille également à ce que ces espoirs du foot ne tombent pas entre les mains d'agents peu scrupuleux leur promettant monts et merveilles, mais plutôt qu'ils développent un regard sain et responsable sur leur sport.

Outre l'encadrement des jeunes footballeurs sur le plan sportif, Foot Avenir souhaite également donner à ces jeunes les moyens de préparer leur reconversion en leur proposant de suivre une formation professionnelle en parallèle de leur formation sportive. De même, le sport de haut niveau étant très demandeur, il n'est pas rare que les footballeurs souffrent de problèmes de santé. Là aussi, Foot Avenir propose un encadrement sous la forme d'un suivi médical, en association avec des centres médicaux de la région, afin de maîtriser leur évolution sanitaire et de préserver leur intégrité physique.

Si l'accent est mis sur l'élite du football vaudois, la Fondation Foot Avenir n'en oublie pas pour autant les autres équipes et joueurs du canton. S'il est essentiel, en effet, de découvrir assez tôt les graines de champions chez les jeunes footballeurs vaudois, il est tout aussi important de soutenir ceux qui resteront dans les ligues régionales et continueront de jouer en y mettant tout leur cœur. Car le rôle du sport, tel que le conçoit Foot Avenir, doit rester avant tout social et humain: partager des émotions et vivre ensemble une belle aventure, quel que soit le niveau.

Pour plus d'informations:

footavenir.ch



Hotta Tetsuaki

Biennales de l'Art Brut

Du 13 novembre 2015 au 17 avril 2016, la Collection de l'Art Brut organise la deuxième édition des biennales de l'Art Brut sous le thème de l'architecture. L'exposition «Architectures», soutenue par Retraites Populaires, présente ainsi une sélection d'œuvres – pour certaines jamais exposées – toutes axées autour du bâti. Représentations de maisons, d'édifices ou de villes, mais aussi plans au sol, élévations de façades, vues en coupe ou en perspective se côtoient et dialoguent. Les auteurs d'Art Brut y font cependant fi des contraintes géométriques et des conventions qui ordonnent d'ordinaire la conception des dessins d'architecture. Ici, les règles de la perspective sont détournées et soumises à une interprétation toute personnelle. A voir absolument.

Plus d'informations:
artbrut.ch

La belle amitié d'Amélie et Sandra

Assistante des conseillers en assurance, Patricia Sallai et sa famille avaient le projet d'inviter un enfant n'ayant pas la possibilité de partir en vacances à venir passer une partie de l'été chez eux avec leur fille Amélie. Par le biais de l'association Kovive, ils ont noué des liens avec Sandra, petite fille de la région parisienne, qui est venue trois semaines à la maison lors de l'été 2012. Le courant entre les deux filles est si bien passé que Sandra est revenue les deux années suivantes. Pour Patricia Sallai,

cette expérience fut et reste extrêmement enrichissante. De voir Sandra s'émerveiller de la campagne vaudoise et s'amuser avec sa fille en profitant de choses toutes simples, comme une balade ou un pique-nique est un très beau cadeau. Amélie et Sandra sont depuis devenues de proches amies, restant en contact régulier et échangeant de nombreuses expériences. Sandra considère d'ailleurs la famille d'Amélie comme sa deuxième famille.

Pour accueillir un enfant:
kovive.ch

Pour communiquer un changement d'adresse: retraitespopulaires.ch/adresse

Responsable Conseil clients

Patrick Oyon: 021 348 23 25

– Lausanne

Marie-France Barbay: 021 348 23 21

– Ouest lausannois

Emilia Oliveira: 021 348 23 35

– Centre

Pierre-Alain Pellegrini: 021 348 28 10

– Lavaux

Antonio da Fonte: 021 348 23 34

– Morges

Michel Pasche: 021 348 23 22

– Nord vaudois, Broye et Vallée de Joux

Marc Werth: 021 348 28 20

– Nyon

Milko Mantero: 021 348 23 20

– Riviera, Chablais et Pays-d'Enhaut

Xavier Grandjean: 021 348 23 24

Responsable Prêts hypothécaires:

David Zumbrunnen: 021 348 21 60

– Gestionnaires conseil

Blaise Eggimann: 021 348 21 39

Christian Graf: 021 348 21 52

Stefanie Dubuis: 021 348 21 45

Magali Baudry: 021 348 21 54

Responsable d'édition: Philippe Doffey

Responsable communication: Lorraine Clément

Rédactrice en chef: Anne Bolle

Conception et graphisme: WGR Communication

Corporate Identity: Moser design

Rédaction: WGR Communication

Illustrations: Shutterstock pp. 1, 2, 4;

WGR Communication pp. 3, 6, 10; Etat de Vaud p. 7;

Musée du Pays-d'Enhaut p. 8; Commune de Suchy p. 12;

Anthony Anex p. 13; LS Academy p. 14; Patricia Sallai p. 16;

Collection de l'Art Brut p. 16.

Photolithographie: Datatype SA

Impression: PCL Presses Centrales SA

Parution: 3 fois par année.

Ce magazine est imprimé sur un papier certifié FSC®.

